

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Mai 2017

Le trente et un mai deux mil dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

### Etaient présents :

Mme FREI, Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,  
Mr LEDUC, Mme BIT, Mr METZLAFF, Mme ROLLAND, Mme BELLE, Mr FUSTIER, Mme  
GAILLIARD, Mme FOMBARON.

### Etaient absents :

Mr LIROT, Mr CAVAGNE , Mr MANOUVRIER , Mme TROUILLET, Mr RETUREAU.

### Pouvoirs (4) :

Mr Gilbert LIROT à Mr Michel GENTIT

Mr Jean Louis MANOUVRIER à Mr. Alain FUSTIER

Mme Isabelle TROUILLET à Mme Marie Line BIT

Mr Gilles RETUREAU à Mme Martine GAILLIARD

Secrétaire de séance : Mme Audrey BELLE

Date de la Convocation : 19 Mai 2017

### **I/ Construction d'une salle multi activités, de ses abords et Aménagement des espaces publics attenants**

Suite aux différentes réunions de travail avec le cabinet Anka ainsi que le CAUE de l'Isère sur le projet d'une construction d'une salle multi activités et de l'aménagement des espaces publics attenants, le Maire présente à l'assemblée ce projet et l'informe qu'il y aura lieu de valider celui-ci.

L'estimation financière de la salle s'élève à 1 096 875€ HT et le chiffrage total des extérieurs (ilot central, prolongement rue des Dahlias, rue des Géranioms, rue des Roses) à 715 440€ HT.

Vote : Approbation à l'unanimité.

### **DIVERS**

#### **Transport à la demande**

Suite à l'évolution du projet de transport à la demande, le Maire demande à Marie Jeanne DABADIE et Alain FUSTIER, élus représentant la commune aux différentes réunions de travail de présenter le nouveau projet.

Suite aux informations portées par les élus sur l'évolution du dossier (suppression de la création d'une association par préconisation d'une entente entre les communes / réduction des recettes impliquant la prise en charge de ce manque par les communes / organisation / modification du mode d'utilisation véhicule, le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la poursuite ou non de la commune dans ce projet sachant qu'une nouvelle réunion est prévue le 14 juin prochain.

Vote : Non à l'unanimité de la poursuite de ce projet par la commune.

La séance est levée à 20H20mn.

La secrétaire de séance,  
Audrey BELLE



Le Maire,  
Michel GENTIT

